

Taxe d'apprentissage

campagne de collecte 2025



Aix Marseille Université

Première université française avec plus de 80 000 étudiants, 8 000 personnels et 800 000 m² de patrimoine immobilier, Aix Marseille Université (amU) délivre près de 1 100 diplômes au sein de ses 17 composantes (facultés, écoles et instituts de formation). Reconnue pour son excellence scientifique, elle figure dans le TOP 5 des universités françaises au classement de Shanghai.

Bénéficiant d'un maillage territorial unique à travers ses 54 sites implantés sur 4 départements et 10 villes (dont une antenne à Wuhan, Chine), elle est un atout considérable pour le développement économique du territoire.

Cheffe de file de l'alliance européenne CIVIS, amU conjugue ancrage régional et ambition internationale. Ainsi, elle accueille plus de 12 000 étudiants internationaux et développe des partenariats stratégiques à travers le monde entier.

Université de recherche intensive, l'obtention du label « initiative d'excellence » en 2012 lui a permis de se hisser au rang des meilleures universités du monde. amU abrite 121 structures de recherche, 12 écoles doctorales, 20 instituts d'établissement interdisciplinaires et 72 plateformes technologiques de pointe en lien avec les grands organismes nationaux.

Elle déploie une politique d'innovation ambitieuse, à travers la création de la Cité de l'Innovation et des Savoirs Aix-Marseille (CISAM) identifiée comme l'un des 25 lieux qui changent l'innovation en France, et en pilotant des initiatives majeures comme le Marseille Immunology Biocluster, le Pôle Universitaire d'Innovation (PUI Provence) ou la Mission Europe pour la Recherche.

Université citoyenne et engagée, amU s'illustre dans les classements internationaux par son impact social et sociétal. Sa Fondation Universitaire renforce son engagement en faveur de la diversité, l'inclusion et la lutte contre la précarité.

Pourquoi verser la taxe d'apprentissage ?

- Engagez-vous en faveur de la formation, de la recherche et des soins en santé, aux côtés de nos 5 écoles : médecine, médecine dentaire, maïeutique, sciences infirmières, sciences de la réadaptation.
- Soutenez nos équipes pédagogiques, universitaires et professionnels de haut niveau, aux enseignements coordonnés avec les évolutions des professions médicales.
- Contribuez à la modernisation de nos pratiques pédagogiques, grâce aux formats d'enseignements hybrides, à l'enseignement par la simulation ou la mise en situation.
- Encouragez notre partenariat actif avec les entreprises, et notre politique volontariste de formation continue tout au long de la vie.
- Votre contribution compte dans de nombreux domaines, de l'acquisition de matériel pédagogique et technologique innovant, au financement des formations continues diplômantes, à l'association de praticiens expérimentés aux enseignements.

Qu'en faisons-nous ?

- La construction du Centre de simulation médicale SIMMAR, une surface de 3000m² dédiée à l'enseignement par la simulation grâce à des équipements interactifs haute et basse fidélité (mannequins connectés, pratique des gestes professionnels, situations d'urgence en santé, reproduction de blocs opératoires, de salles d'accouchement, etc.).
- La concrétisation d'innovations pédagogiques, comme lors des épreuves classantes nationales en médecine en présence de patients simulés.
- L'enseignement par la mise en situation, à la clinique de soins de la formation de pédicurie-podologie, où les étudiants accueillent le grand public sous le contrôle de professionnels qualifiés.
- La recherche clinique, grâce au programme de formation de l'Institut cancer et immunologie (IPC), qui lie recherche, pédagogie et applications cliniques au service des patients.

Comment verser le solde de la taxe d'apprentissage (TA) ?

L'URSSAF est désormais chargée de collecter le solde de votre taxe d'apprentissage.

En ce qui concerne sa destination, vous pouvez affecter votre solde de taxe d'apprentissage 2025 **à la Faculté des sciences médicales et paramédicales** d'Aix Marseille Université via la plateforme SOLTEA de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)

Calendrier 2025

1 - DÉCLAREZ votre solde de taxe d'apprentissage 2025 de 0,09 % de votre masse salariale brute 2024 à l'URSSAF, via la Déclaration Sociale Nominative (DSN) d'avril 2025.

La date limite de paiement à l'URSSAF est le **5 mai 2025** pour les entreprises de +50 salariés et le **15 mai 2025** pour les entreprises de - 50 salariés.

2 - DÉSIGNEZ notre code UAI ci-dessous comme destinataire de votre taxe au sein d'Aix Marseille Université, **du 26 mai au 24 octobre 2025**, via la plateforme SOLTEA de la Caisse des Dépôts et Consignations, **<https://www.soltea.education.gouv.fr/connexion-lespace-prive>** à l'aide de vos identifiants SOLTEA.

FACULTÉ DES SCIENCES MÉDICALES ET PARAMÉDICALES

Code UAI :

0134248X

3 - Un déroulé des formations éligibles de la Faculté des sciences médicales et paramédicales est aussi disponible dans Soltéa, si vous désirez verser à une formation particulière. Vous pouvez également consulter la liste des formations éligibles d'amU sur la page web taxe d'apprentissage d'amU :

<https://www.univ-amu.fr/fr/public/taxe-dapprentissage>

Faculté des sciences médicales et paramédicales

Georges Leonetti, Doyen

La faculté des sciences médicales et paramédicales (SMPM) est composée de 5 écoles : médecine, médecine dentaire, maïeutique, sciences infirmières, et sciences de la réadaptation (audioprothésiste, ergothérapie, masso-kinésithérapie, orthophonie, orthoptie, pédicurie-podologie).

Une structuration voulue pour valoriser la lisibilité des parcours de formation, notamment dans le cadre de l'universitarisation des professions paramédicales et de la maïeutique. Et quelle que soit la filière de formation choisie, la mission d'enseignement, de recherche et de soins est remplie à travers une approche transversale des professions de santé.

Grâce au partenariat avec l'Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille (AP-HM) les étudiants pratiquent une médecine de pointe et accèdent aux dernières avancées de la recherche biomédicale. Ils pratiquent des soins de haute qualité au sein du pôle odontologie et du centre dentaire de l'hôpital de la Timone.

Le développement professionnel continu médical et paramédical, qui constitue une obligation pour les professionnels de santé, est un enjeu fort pour notre faculté grâce à ses formations continues diplômantes.

La recherche en santé est également un axe fort, à la pointe de l'innovation dans les domaines biomécanique, cardio-vasculaire, génétique, imagerie, inflammation, maladies infectieuses, neurosciences, oncologie, sciences humaines et sociales. De par sa forte implication en recherche et en soins, la faculté regroupe un institut hospitalo-universitaire, deux centres de recherche hospitalo-universitaire, et un département hospitalo-universitaire.

La plateforme NeuroTimone rassemble les instituts en neurosciences autour de projets de haut niveau dans un contexte mondial, pour la valorisation de brevets et d'entreprises innovantes. Le Centre européen en imagerie médicale (Cerimed) regroupe une équipe pluridisciplinaire d'excellence (physiciens, médecins, radiologues, techniciens, chercheurs), et des outils innovants pour mieux diagnostiquer et traiter les malades.

La faculté des sciences médicales et paramédicales poursuivra son développement en se consacrant à la formation des métiers de demain (simulation en santé, intelligence artificielle, etc.), et en participant à l'émergence de nouvelles professions de santé.

La faculté en chiffres

5 écoles

17 700 étudiants

50 enseignants-chercheurs

587 hospitalo-universitaires

243 formations universitaires

5 masters

18 unités de recherche

Siège de la faculté :

Campus Marseille Timone
27 Bd Jean Moulin
13385 Marseille cedex 5

Contact :

Marilyne Polguer
marilyne.polguer@univ-amu.fr

smpm.univ-amu.fr

